

# La carrière du Romont

## UNE ACTIVITÉ AU CŒUR DE LA NATURE

Située sur la commune de Bassenge, la carrière du Romont représente, dans ses phases 1 et 2, une superficie de 225 hectares. Le gisement est exploité depuis 1976 par la cimenterie de Lixhe, membre du Groupe Heidelberg Materials.

- L'extraction moyenne annuelle est de 2,3 millions de tonnes de craie de teintes diverses, de tuffeau de Maastricht et de limon.
- Une bande transporteuse souterraine de 2,2 km relie la carrière à l'usine afin de limiter les nuisances liées au charroi.



## Une terre rendue à l'agriculture

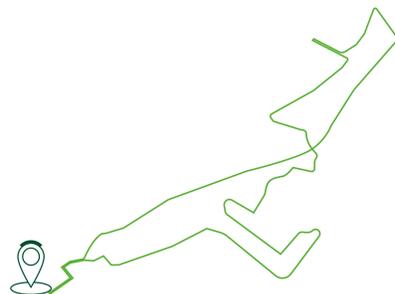
Le réaménagement agricole des espaces exploités laisse place à une activité de qualité pour les agriculteurs de la région.

## Une mosaïque de milieux naturels

Grâce à ce **réaménagement** tout à fait **unique en Belgique**, de vastes étendues offrant de nouveaux habitats de qualité à de nombreuses espèces animales et végétales sont créées.

- Des **milieux très variés** se complètent et se côtoient : friches ouvertes, boisements naturels, falaises, éléments divers à caractère bocager typique tels que vergers, haies, arbres isolés, arbres fêtaris, prairies et friches herbacées à haute valeur biologique.
- La progression du front de taille crée de nouveaux espaces tels que celui au cœur duquel se trouve ce sentier, reconnu de **grand intérêt biologique**.
- L'agroforesterie est rendue possible grâce au développement de haies et taillis linéaires en bordure des zones agricoles.
- De **larges bandes tampons** sont plantées de part et d'autre de l'exploitation. L'objectif est de reconstituer un écran végétal indigène capable d'accueillir une large variété d'espèces animales et végétales raréfiées.

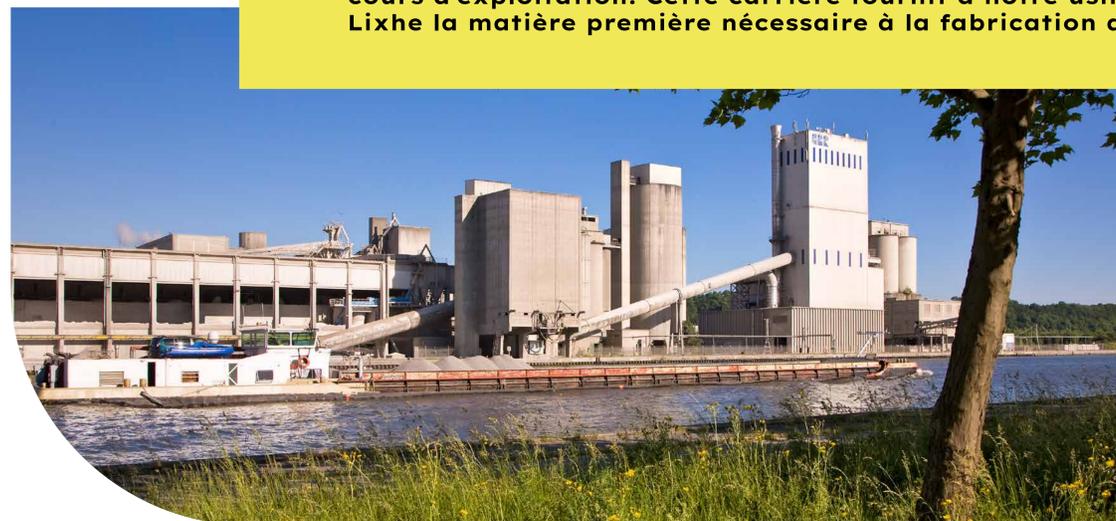




# Un acteur important pour la région

## BIENVENUE SUR LE SITE DU ROMONT !

Vous allez faire la visite du sentier nature créé par Heidelberg Materials dans une zone longeant la carrière du Romont, en cours d'exploitation. Cette carrière fournit à notre usine de Lixhe la matière première nécessaire à la fabrication du ciment.



## La cimenterie de Lixhe

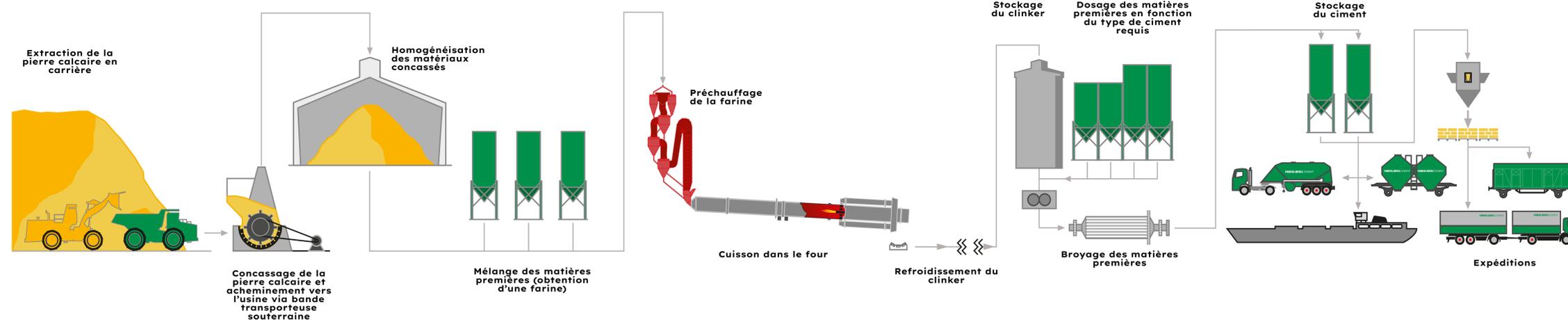
Depuis 1950, notre usine est implantée à Lixhe, sur la commune de Visé, le long du Canal Albert.

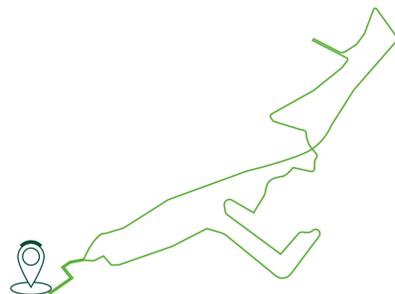
- Nous produisons et commercialisons une large gamme de ciments pour le **bâtiment**, les **travaux publics** et le **génie civil**.
- Notre **production annuelle** est de 1,4 million de tonnes de clinker, la matière première pour la fabrication du ciment; et de 1,5 million de tonnes de ciment.
- L'usine est alimentée par les **carrières de Loën et du Romont**, de formations géologiques différentes. La matière calcaire extraite du Romont alimente principalement le four (**voie sèche**) de la cimenterie. La matière extraite est acheminée vers la cimenterie par un **tunnel**.
- Ce sont environ **200 personnes** qui constituent l'équipe dont une trentaine travaille en carrière. Plusieurs centaines de personnes collaborent de manière récurrente avec l'entreprise.

## Un acteur local durable

Heidelberg Materials met tout en œuvre pour s'intégrer au mieux dans son environnement local et cohabiter avec ses riverains.

- Nous participons à l'**économie circulaire** en valorisant des matières secondaires provenant d'autres industries, notamment en tant que **combustibles de substitution** pour alimenter notre four.
- Nous développons des **projets innovants** destinés à diminuer les émissions de CO<sub>2</sub> de notre activité.
- De nombreuses actions sont prises en faveur du développement de la **biodiversité** pendant et après l'exploitation de la carrière.
- Une attention particulière est apportée aux solutions multimodales pour la livraison des marchandises. Le **transport fluvial** est privilégié dès que cela s'avère possible.





# Une visite en toute sécurité

Afin que votre visite se déroule dans les meilleures conditions possibles, nous vous demandons de bien vouloir respecter les consignes de sécurité qui sont rappelées ci-après.

## Consignes de sécurité obligatoires à respecter :

- Visites exclusivement de jour, sur demande et accompagnées d'un guide agréé (Education Environnement - Natagora).
- Numéro en cas d'urgence : 04/379.92.22 à enregistrer dans votre GSM.
- Chaussures de marche / bottes obligatoires.
- Durée de la visite : environ 3h00.
- Dénivelés importants - parties accidentées - cailloux : sentier difficile d'accès aux personnes à mobilité réduite.
- Visites interdites aux animaux, même tenus en laisse.
- VTT et véhicules motorisés interdits.
- Point de rassemblement : début du parcours.
- Poste de secours : usine (rue des Trois Fermes - 4600 Lixhe-lez-Visé).

La réalisation de ce sentier nature n'aurait pas été rendue possible sans l'étroite collaboration avec Natagora, Denis Colart et l'asbl Education Environnement.

Merci à eux d'avoir partagé leurs connaissances et expertises en matière de biodiversité.

## Pour ma propre sécurité

- Je ne circule pas sur la piste réservée aux camions et aux engins de carrière.
- Je respecte les consignes de sécurité placées aux différentes zones dangereuses du parcours.
- Je veille, à tout moment, à la sécurité des enfants qui m'accompagnent.
- Je ne m'approche pas des bords ou des pieds des falaises. Je ne franchis pas les barrières placées à distance de ceux-ci pour ma sécurité.
- Je marche, je ne cours pas.
- Je reste dans le groupe et je suis le guide.

## Pour la protection de l'environnement

- Je reste sur les chemins balisés, afin de ne pas abîmer la flore et de ne pas déranger les animaux.
- Je ne cueille pas de fleurs ou de plantes.
- Je respecte le silence, je ne crie pas, afin de ne pas effrayer les animaux.
- Je garde mes distances avec les animaux sauvages, je ne les touche pas.
- Je ne fume pas sur le site.
- Je ne jette aucun déchet dans la nature ou sur le parcours.



natagora

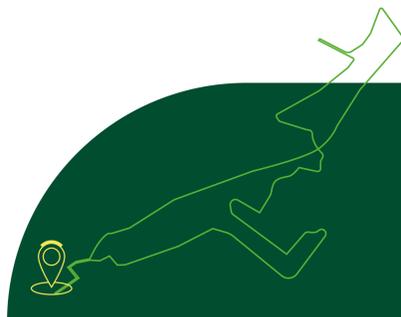


Education  
Environnement



Denis Colart





# Un site de grand intérêt biologique

Le sentier que vous allez parcourir se situe dans un Site classé de Grand Intérêt Biologique (SGIB).

Ces SGIB abritent des populations d'espèces et des biotopes protégés, rares ou menacés. Ils se caractérisent par une grande diversité biologique ou un excellent état de conservation. Ils sont indispensables pour organiser l'ossature du réseau écologique et pour établir les bases d'une politique volontariste de conservation de la nature menée par la Région wallonne. Depuis plus d'un siècle, les naturalistes les identifient, les décrivent et ils tentent de les protéger.

Respectez la nature qui vous entoure et bonne visite !



Une trentaine d'hectares est en cours de restauration écologique et entièrement dévolue à la nature. Ces secteurs ouverts comportent :

- Des friches et pelouses sèches, riches en plantes calcicoles ;
- Une importante population de crapauds calamites (*Epidalea calamita*) ;
- Plusieurs espèces de papillons diurnes ;
- Des abeilles solitaires rares et protégées.

Des carrières souterraines à proximité de cette zone sont des lieux fréquentés par au moins huit espèces de chauves-souris.

La pose de clôtures et le creusement de mares réalisés dans le SGIB du Romont ont été subventionnés dans le cadre de la Politique agricole commune de l'Union Européenne, avec l'aide de l'asbl Natagriwal.

Collètes lapin



Demi-deuil



Crapaud calamite



Friche calcicole



Hêtraie

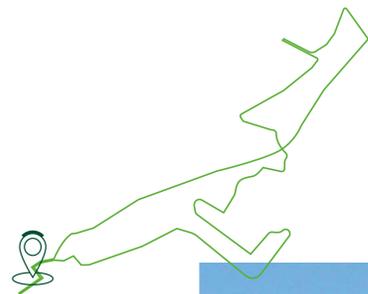


Belle dame



Chauve-souris  
Vespertilion à moustache





# Prenons exemple sur le passé pour replanter



Autrefois très présents dans les vallées du Geer et de la Basse-Meuse, les vergers de pommiers, poiriers et cerisiers hautes-tiges, destinés le plus souvent à la fabrication de sirops, ont aujourd'hui pratiquement disparu au profit des cultures et des vergers basses-tiges de production intensive.

Ce verger, aménagé par Heidelberg Materials dans les années 1980, tente de reconstituer ce type d'habitat favorable au développement de la biodiversité. Agrandi constamment depuis les années 2010, son entretien régulier valorise ses productions, assure sa vitalité et son potentiel d'année en année.



Cétoine dorée

## Particularités de ces vergers

Ces vergers sont composés d'une grande **diversité de variétés**, assurant une longue période de floraison et fructification : anciennes variétés de pommiers classiques, cerisiers, pruniers, poiriers.

Grâce aux micro-habitats et floraisons des vergers, de nombreuses espèces, certaines devenues très rares, trouvent **refuge** au sein de ces espaces.

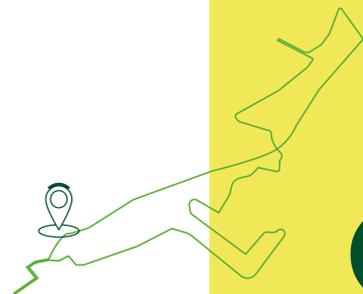
- Les cavités des arbres les plus anciens sont prisées par la chouette chevêche, le rouge-queue à front blanc et les autres oiseaux cavernicoles pour y installer leur nidification. La cétoine dorée pond ses œufs dans le terreau de bois qu'elles contiennent fréquemment.
- Ce sont des territoires de chasse très appréciés par les chauves-souris qui virevoltent dans les cimes des arbres pour se protéger des rapaces nocturnes, bien moins agiles qu'elles.

## Maintien et entretien du milieu

La prairie qui accueille ce verger est **fauchée de manière raisonnée**. Une fauche extensive en **bande alternée** y est pratiquée. Cela crée une mosaïque de **végétation herbacée** et assure la montée en graines d'un maximum d'espèces.

La chevêche apprécie les plages rases où elle capture les vers de terre qui constituent la majorité de ses repas. Au fur et à mesure de l'avancée de l'exploitation du gisement et suivant les zones propices à ces plantations, d'autres vergers devraient être plantés au cours des prochaines années.





# Création de friches herbacées et de prairies maigres

## Le développement d'une flore riche et variée

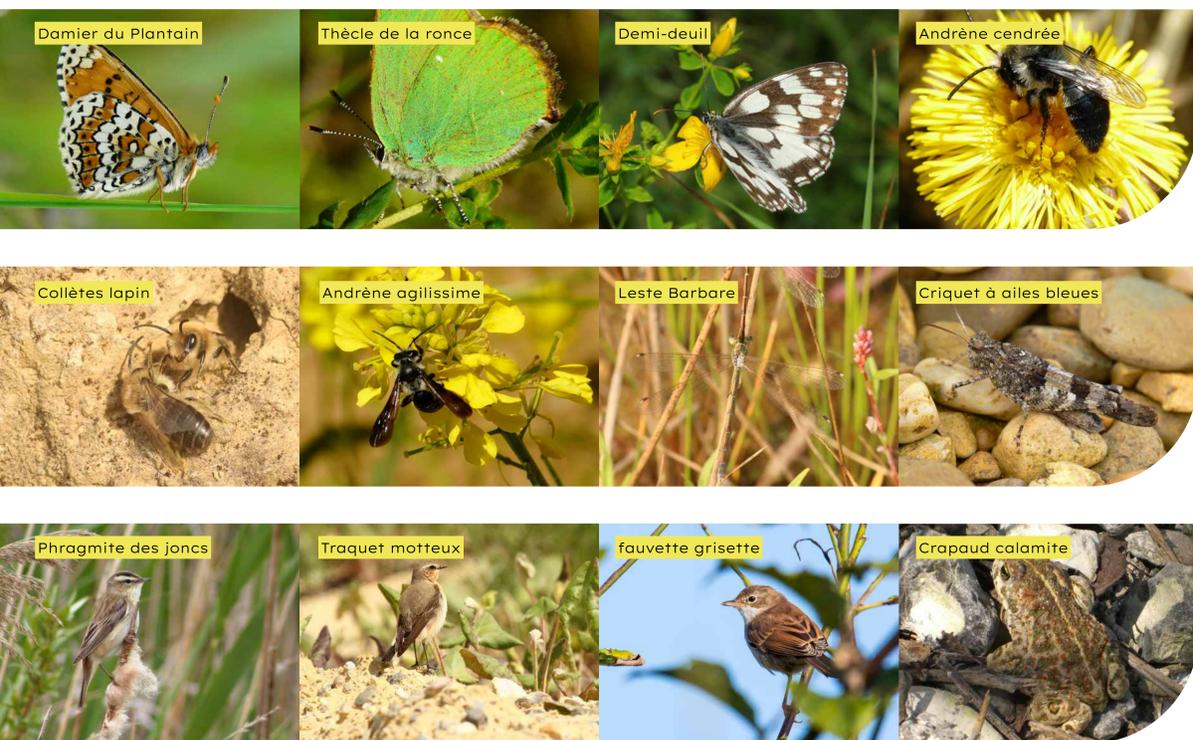
Outre les nombreuses variétés de fleurs que l'on retrouve dans ce type de milieu, il faut noter la présence plus remarquable de certaines espèces :

© Pascal Hauteclair



Les friches maigres sont des prairies fleuries où abondent de nombreuses espèces de plantes à fleurs. Ce type de prairies devient de plus en plus rare de nos jours. La fertilisation intensive menace la survie des espèces qui préfèrent les sols pauvres. Cela a pour inévitable conséquence une chute du nombre d'insectes, entraînant une raréfaction des espèces qui s'en nourrissent. Ces dégradations sont généralement très difficilement réversibles.

## Une faune particulière y a élu domicile



La création de ces milieux ouverts ou semi-ouverts est assez récente aux abords de la carrière du Romont. Les caractéristiques de ces espaces sont semblables à celles des réserves naturelles de la région de la Montagne Saint-Pierre. La diversité du milieu est due, entre autres, à l'alternance d'endroits exposés et de lieux plus ombragés : rochers, pelouses et lisières claires sur calcaire et/ou sur sables et limons.



## Le maintien et l'entretien nécessaire de ces milieux

Ces friches sont maintenues ouvertes et sont gérées par fauche et pâturage extensif. L'objectif est d'étendre progressivement ces zones et d'assurer leur connectivité grâce à des corridors écologiques ouverts. Ces derniers garantissent la bonne circulation d'une diversité d'espèces déjà conséquente. À terme, c'est la colonisation par de nouvelles espèces, dont la liste s'allonge d'année en année, qui est visée.



© Marc Delsalle

© Pierre Pigeon



# La carrière, un refuge pour les oiseaux

De par la nature de leur activité, les carriers créent un habitat propice à la présence de nombreux oiseaux. Ceux-ci trouvent dans les carrières en activité de nouveaux lieux de vie, suite à la disparition de leurs habitats naturels dans nos paysages modernes urbanisés.

Les carrières sont constituées de diverses zones avec des caractéristiques très différentes dont chaque espèce d'oiseaux peut bénéficier selon ses besoins. Certaines de ces espèces sont inscrites sur la liste rouge des oiseaux menacés, tant à l'échelle régionale qu'au niveau national.

## Le Romont, une zone de repos et de chasse pour les oiseaux migrateurs

Les espèces migratrices, autrefois liées aux lits majeurs des grands cours d'eau, se développent maintenant dans les carrières wallonnes. Parcourant des milliers de kilomètres, une fois leurs réserves énergétiques épuisées, ces oiseaux doivent impérativement trouver des sites afin de se nourrir et reconstituer ainsi une réserve de graisse. Grâce à ses divers habitats présents et aménagés, la carrière du Romont constitue un lieu de repos propice pour eux.



Rossignol

© René Dumoulin

Torcol fourmilier

© Rachel Delmelle

Moineau domestique

Pouillot véloce

© Pierre Pigeon

Espèces recensées : rousserolle effarvate, fauvette à tête noire, fauvette des jardins, fauvette babillarde, fauvette grisette, pouillot véloce, fitis, phragmite des joncs, traquet moteux, torcol fourmilier...

## Des lieux propices au développement de la faune

- De petites hirondelles brun foncé nichent en colonies dans les trous qu'elles creusent dans les fronts meubles créés par l'exploitation de la carrière.
- Des oiseaux campagnards trouvent des milieux propices à leur développement dans la plaine réaménagée et les opérations de terrassement.



Hirondelle  
de rivage



Bruant  
jaune



Bergeronnette  
grise



Traquet  
moteux

© Pierre Pigeon

© Olivier Colinet

- De nombreuses espèces d'oiseaux de rivage nichent au sol.



Petit gravelot



Vanneau  
huppé



Goéland brun



Mouette  
rieuse

## Nos actions pour améliorer l'attrait du site du Romont lors de la migration

Moyennant certains aménagements, le plancher de la carrière devient un refuge pour de nombreuses espèces. Une bonne connaissance des espèces inféodées et de leurs cycles biologiques est essentielle. Une **collaboration** régulière entre les carriers et les naturalistes permet d'assurer au mieux et de manière efficace la préservation de cette faune si particulière.

- Plantations de plus de 5 km de taillis linéaires.
- Alignements d'arbres et plantation de vergers.
- Bandes de céréales non récoltées.
- Création de mosaïques de milieux cultivés et d'herbages divers.
- Protection et maintien de zones humides.





# Robinwood : d'espèce invasive à opportunité écologique

Les supports des  
panneaux descriptifs  
de ce sentier nature  
sont réalisés en  
robinier !

Feuilles de robinier

## Un boisement en constante évolution

Depuis les années 80', de grandes campagnes de reboisement ont eu lieu sur les flancs de la carrière.

Autrefois, des espèces exotiques, parfois même considérées comme des invasives, ont été introduites par méconnaissance de cette problématique mise récemment en évidence.

### Diverses mesures sont prises par Heidelberg Materials :

- Nous préservons les boisements à caractère ancien qui sont composés de vieux hêtres, chênes et frênes principalement.
- Les autres plantations font l'objet de coupes régulières, visant l'exploitation des espèces exotiques.
- Nous plantons chaque année de nouvelles espèces de nos régions, choisies en fonction des caractéristiques des sols concernés. Ces plantations sont exclusivement composées d'espèces autochtones.

Notre objectif est de reconstituer une forêt de qualité qui a les propriétés et caractéristiques de nos régions.

## Un partenariat avec des acteurs locaux

La menuiserie écologique «Respectable», l'entreprise de travail adapté «Les Hautes Ardennes» et le centre d'insertion socioprofessionnelle «Cynorhodon».



Coupe de robiniers



Construction en robinier

Robinwood : lauréat de l'appel à projets «Déchets-ressources 2022» proposé par la Wallonie dans le cadre de son plan de relance de l'économie circulaire en Wallonie (Circular Wallonia).

La cimenterie de Lixhe, premier maillon d'une chaîne de valorisation d'une espèce invasive.

Le robinier ou faux acacia est une essence exotique considérée comme **plante invasive**. Elle bénéficie d'une grande capacité d'adaptation, a une propagation rapide, en particulier sur les sols sablonneux, et enrichit les sols en fixant l'azote par ses racines. Le robinier favorise largement les orties et ronces au détriment de végétations plus frugales. Il colonise les espaces ouverts pour former des forêts monospécifiques au détriment de la plupart des autres espèces de nos régions.

Moyennant certaines précautions et techniques spécifiques, il est possible de contenir et de faire régresser drastiquement cette espèce par des coupes.

Nous avons donc décidé de **valoriser** de manière raisonnée cette essence en partenariat avec la menuiserie écologique Respectable, Les Hautes Ardennes, une entreprise de travail adapté et le centre d'insertion socioprofessionnelle Cynorhodon à qui le bois est fourni.

### Les avantages d'une telle gestion sont :

- Laisser de l'espace à des essences indigènes qui sont plantées à la place de ce qui est enlevé.
- Travailler avec une menuiserie locale pour valoriser les coupes.
- Eviter les émissions de CO<sub>2</sub> liées au transport sur de longues distances si des bois tropicaux devaient être importés.
- Réaliser des meubles ou des éléments de jardin grâce à un bois dont la qualité est comparable aux bois tropicaux.





# Une réhabilitation unique en Belgique



À terme, plus de 70% de la surface de la carrière seront rendus à l'agriculture.

La carrière du Romont est la seule carrière de Wallonie qui réhabilite de grandes portions de territoire pour les rendre à nouveau disponibles à l'agriculture, à la nature ou à la collectivité en fin d'exploitation.

C'est en collaboration avec les agriculteurs locaux et le centre agronomique de Gembloux qu'un processus est mis en place pour reconstituer une terre stable répondant aux besoins d'une culture raisonnée et générant des rendements comparables aux terres environnantes.



## Réaménagement par phases

- Nivellement des stériles sur le fond de la carrière.
- Recouvrement par une couche arable de 30 cm d'épaisseur au moins.
- Mise en labour.
- Fertilisation.
- Retour en culture.

## Mesures de réaménagement

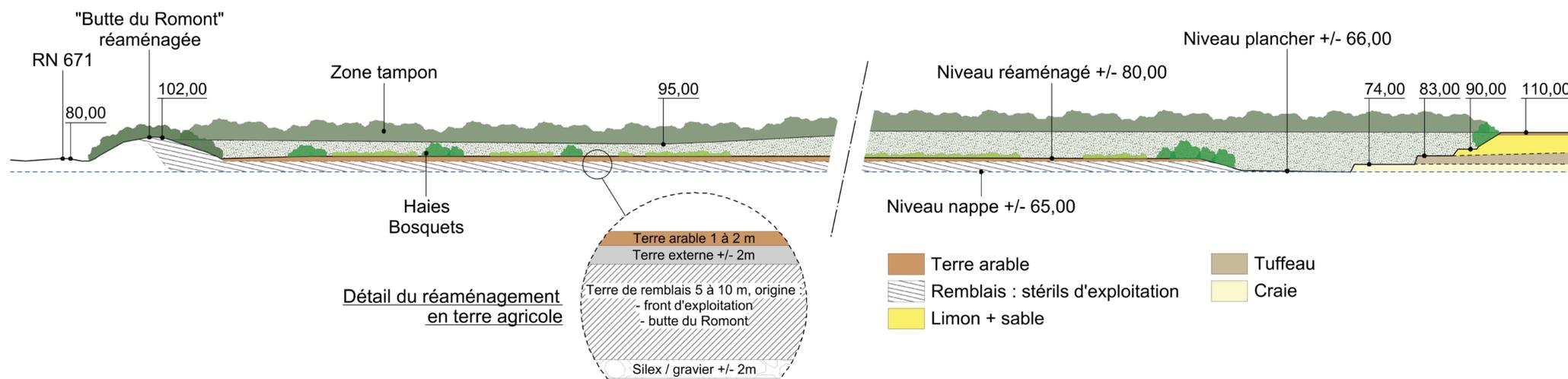
- Aménagement de plusieurs kilomètres de haies et taillis linéaires en bordure des chemins agricoles sillonnant la zone.
- Plantation d'arbres hautes-tiges afin de stimuler le développement de l'agroforesterie en Wallonie (fourniture rapide de bois d'œuvre de qualité, de fruits - noix - et de bois de chauffage ou bois-énergie).
- Semis réguliers de bandes de fleurs messicoles et des bandes de céréales non récoltées afin de favoriser, en hiver, l'avifaune des champs.

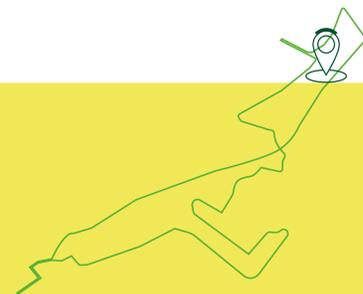
## Habitats et faune

- Création d'un paysage diversifié devenu extrêmement rare en Hesbaye : cultures avec très peu d'intrants, friches agricoles et prairies en mosaïques.
- Avifaune particulièrement riche dans la plaine du Romont.
- Présence abondante et diversifiée d'oiseaux typiques comptant parmi les espèces ayant le plus régressé ces dernières décennies.

## Réattribution des terres

Lors de la réattribution, la préservation des mesures agro-environnementales est vivement encouragée auprès des agriculteurs pour qu'ils poursuivent le maintien, voire le développement des espèces présentes et que le travail mis en place par Heidelberg Materials continue à porter ses fruits.





# Les parois... un témoin du temps qui passe

## Aperçu géologique du Romont

Les niveaux géologiques sont actuellement au nombre de trois (du sommet vers les profondeurs) :

1. Une couverture variée comprenant :
  - Des sables tongriens - zone au Nord-Est du gisement actuel.
  - Des alluvions de la Meuse.
  - Des **limons**, souvent argileux, qui peuvent constituer un des apports en silicates pour la fabrication du ciment gris.
2. Le **tuffeau** (Formation de Maastricht).
3. Les **craies** (Formation de Gulpen).

Les deux formations inférieures apportent essentiellement le CaCO<sub>3</sub> nécessaire à la fabrication du ciment gris mais également un peu de silicates.

Oursin - Echinocorys, formation de Maastricht, âge Crétacé Maastrichtien, -70 millions d'années



Pince de crabe de l'âge Maastrichtien



Pour la fabrication de ciment gris, la cimenterie de Lixhe exploite plusieurs niveaux géologiques présents au sein du gisement du Romont.

### Il y a environ 80 à 66 millions d'années

Les craies (Campanien) et le tuffeau (Maastricht) ont été déposés dans le fond d'une mer chaude durant le Crétacé, ce qui correspond aux périodes géologiques appelées Campanien Supérieur et Maastrichtien.

### Il y a environ 30 millions d'années

Au-dessus de la craie et du tuffeau se sont déposés, sur plusieurs mètres, des sables marins durant le Cénozoïque, ce qui correspond à la période appelée Oligocène

### Il y a moins de 2,5 millions d'années

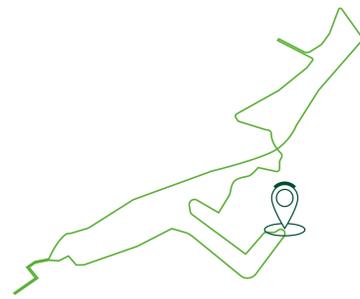
Ces sables s'épaississent globalement vers le Nord du site et des formations continentales, datant du Quaternaire, forment des anciennes terrasses de la Meuse.

Enfin, la couche supérieure est constituée de loess, allant de 1 à plusieurs mètres d'épaisseur.



\*Altitude par rapport au niveau de la mer





# Le tuffeau, une longue histoire

La région de la Montagne Saint-Pierre est dotée d'un patrimoine naturel exceptionnel. Ce patrimoine ne serait pas ce qu'il est sans un sous-sol tout aussi exceptionnel. Les roches calcaires constituant ce sous-sol ont attiré l'attention de l'Homme dès le Néolithique, notamment pour le silex qui permettait de façonner des outils tranchants.

À l'époque romaine, le tuffeau et la craie étaient essentiellement utilisés pour amender les sols agricoles.



## Un réseau de galeries souterraines

Ce n'est, semble-t-il, qu'à partir du 13<sup>ème</sup> siècle que le tuffeau fut exploité comme pierre de construction dans des carrières souterraines, notamment pour des fortifications (Tongres, Maastricht) ou des bâtiments religieux.

Dans la région, des galeries souterraines témoignent également de l'exploitation du silex (moellons de construction, industrie de la céramique, ...).

Les réseaux de galeries, qui se sont parfois développés sur plusieurs siècles, au fur et à mesure de l'extraction des blocs de construction, sont en effet présents à proximité de la carrière à ciel ouvert actuelle. Ces réseaux, tant côté flamand que wallon, représentent un patrimoine historique indéniable. On y retrouve souvent des dessins et des inscriptions qui permettent de retracer l'histoire.

## Un atout majeur pour la sauvegarde de la biodiversité

Aujourd'hui, les galeries sont aussi utilisées par les **chauves-souris** qui y trouvent les conditions idéales pour y passer l'hiver. Les nombreuses galeries de la Montagne Saint-Pierre abritent ainsi des milliers d'individus appartenant à une dizaine d'espèces différentes. Ces réseaux souterrains ont, par conséquent, une importance majeure pour la sauvegarde de la biodiversité.



Chauve-souris  
Vespertilion à moustache



Chauve-souris Grand Murin





# Les plantes invasives

On appelle plantes invasives, toutes les plantes introduites d'origine exotique et qui peuvent engendrer des nuisances environnementales car elles se substituent notamment aux espèces locales. Elles représentent donc une menace pour la biodiversité.

Ces plantes peuvent avoir été introduites de façon accidentelle ou volontaire, notamment par l'horticulture ornementale ou de production. Ces espèces ont un fort pouvoir de colonisation par croissance végétative ou reproduction par graines rapide.

Cependant, une fois largement installées, leur éradication semble illusoire et certains scientifiques avancent que de nombreuses plantes, aujourd'hui considérées comme indigènes, sont en fait arrivées récemment, avant qu'un nouvel équilibre se crée.

## Arbre à papillons

- Buisson à feuilles grisâtres, portant des grappes de fleurs mauves en été (parfois bleues ou blanches, claires ou sombres) ;
- Originaire d'Extrême-Orient et de Chine ;
- Espace monopolisé, faisant disparaître la faune (les papillons qu'ils sont censés favoriser, par exemple) ;
- Toxique pour le bétail ;
- Pouvoir de dispersion très élevé (plusieurs millions de graines par plant).

## Berce du Caucase

- Plante en rosettes étalées, de petite taille la première année qui peut atteindre plus de 3 mètres de haut dès la seconde année ;
- Feuilles très découpées à longs pétioles charnus, ombelles de fleurs jaunes verdâtres ;
- Originaire d'Asie ;
- Introduite comme plante d'ornement ;
- Pouvoir de dispersion élevé ;
- Sève provoquant de graves brûlures après exposition au soleil (agent photo-sensibilisant) : évitez tout contact avec la peau. Lavez abondamment la peau en cas de contact et évitez d'exposer les surfaces atteintes au soleil pendant quelques jours.

## Renouée du Japon

- Grandes plantes pouvant atteindre plus de 2 mètres ;
- Feuilles grossièrement triangulaires, presque en forme de cœur ;
- Tiges ressemblant à des bambous ;
- Fleurs blanches, en épis, et visibles en fin d'été et en automne ;
- Monopolise durablement l'espace, pouvoir de dispersion élevé. Pouvoir de régénération extrêmement élevé.

## Séneçon du Cap

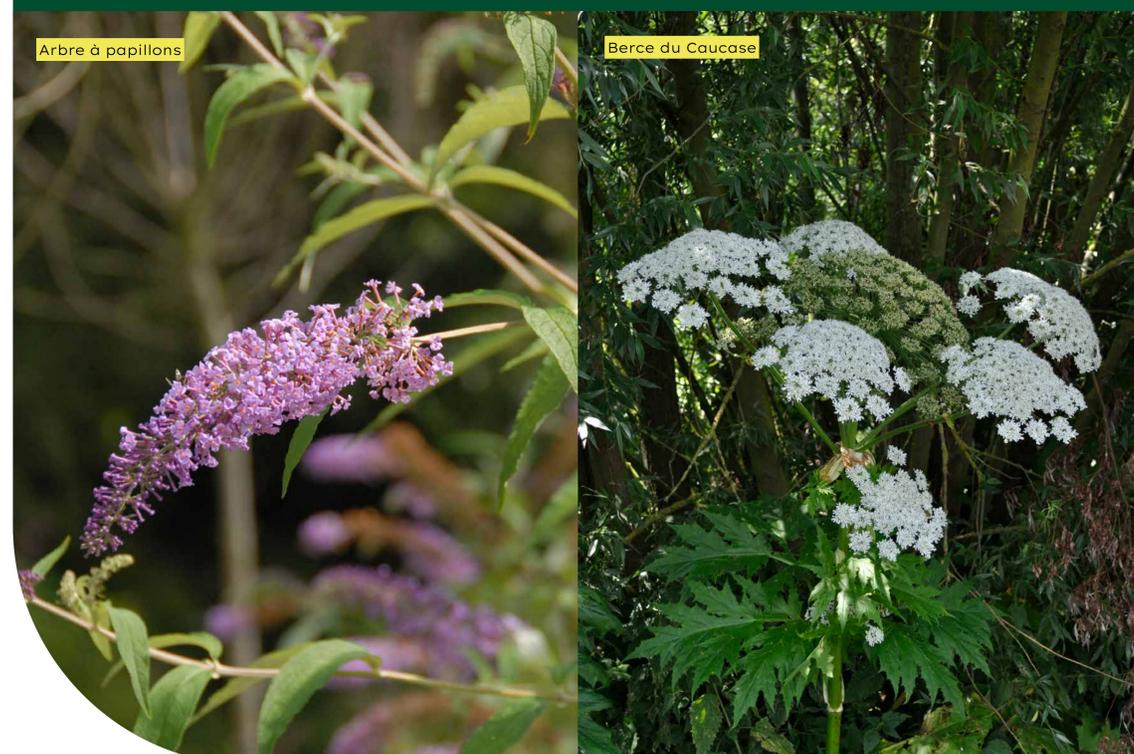
- Plante ressemblant à une lavande de petite taille la première année qui peut former de petits buissons de quelques centimètres à près d'1m de diamètre ;
- Feuilles très étroites et tronc semblable à du bois ;
- Fleurs de petite taille, semblables à des pâquerettes entièrement jaunes ;
- Pouvoir de dispersion très élevé, toxique pour le bétail, concurrence les végétations de grand intérêt rencontrées sur les friches ouvertes.

## Verge d'Or du Canada

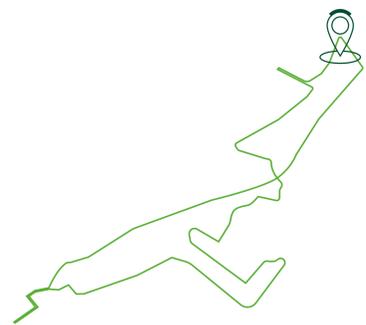
- Plante vivace de la famille des astéracées ;
- Originaire d'Amérique du Nord ;
- Introduite comme plante d'ornement ;
- Peut être consommée en infusion dans les cas de rhumes, gripes et bronchites.



© Louis Crabeck



© Damien Sevrin



# La création de milieux pionniers

L'exploitation d'une carrière a pour conséquence de créer un habitat tout à fait particulier et unique pour la faune sauvage. Si autrefois il y avait de grands fleuves qui traversaient nos villes avec de larges littoraux, aujourd'hui ces fleuves sont canalisés et entourés de zones d'habitations. Les milieux analogues temporaires créés par l'activité évoluent au fur et à mesure de l'avancée des fronts d'exploitation.

## Description des milieux

- Le plancher de la carrière et les mares sont similaires au lit majeur des grandes rivières d'antan ;
- La plaine est partiellement inondée par les eaux de ruissellement, plus ou moins sèche suivant les mois de l'année ;
- Cet habitat particulier est devenu rare en dehors des carrières ;
- La carrière regorge d'abris pour une riche faune typique de ces milieux, dont plusieurs espèces très exigeantes et donc très rares.



## Flore et faune caractéristiques de ces milieux

- Colonisation abondante des mares peu profondes par le **Crapaud calamite** (*Epidalea calamita*) en bonne saison. Reproduction de l'espèce uniquement dans ce genre d'habitat ;
- Présence de plusieurs **libellules** dont une, très rare, l'Agrion nain (*Ischnura pumilio*) ;
- Installation d'une **végétation aquatique** assez riche, notamment les algues de la famille des Characés ;
- Lieu propice à la **nidification** de plusieurs espèces d'**oiseaux** :
  - Le rare Petit Gravelot (*Charadrius dubius*) niche sur les secteurs nus ;
  - Deux espèces de bergeronnettes (*Motacilla alba* et *M. cinerea*) ;
  - Le vanneau huppé (*Vanellus vanellus*) réside sur les secteurs plus végétalisés.
- **Couloirs de passage** lors des **migrations** et en particulier celles des Limicoles dont le Bécasseau variable (*Calidris alpina*) ou le Chevalier guignette (*Actitis hypoleucos*).



Catapode rigide



Crapaud calamite



Erythrée petite-centaurée



Petit gravelot



Bergeronnette printanière



Agrion nain



# Le loess

## Dépôt de limon du Romont ou la photographie des variations climatiques de l'Âge de Glace

Dans nos régions, pendant les phases froides de l'Âge de Glace, la fonte annuelle des glaciers et de la neige d'hiver donnait des crues de printemps qui abandonnaient des quantités particulièrement volumineuses d'alluvions fines (sable, limon, argile) dans le fond des vallées.

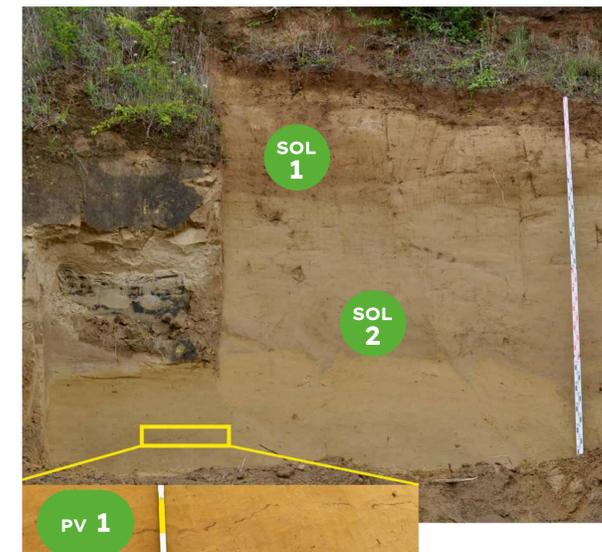
Au cours de phases particulièrement arides, ce matériau fin était pris en charge par le vent pouvant parcourir des distances de plusieurs centaines, voire milliers, de kilomètres. Lorsque la vitesse du vent diminuait, la poussière se déposait au sol. L'accumulation, au fil des années, de ce matériau de couleur beige a été nommée loess.

## Enregistrement des fluctuations climatiques dans le loess

Le dépôt de loess renseigne sur les périodes froides et sèches des périodes glaciaires. Les phases d'érosion indiquent des phases froides plus humides. Au cours des améliorations climatiques, importantes (interglaciaires) ou de courte durée (interstades), le loess subit des transformations par l'action de la végétation, des animaux fouisseurs, des variations de température et d'humidité. Celles-ci donnent lieu au développement de sols assortis d'un changement de couleur.

## Stratotype du Romont

Dans nos régions, deux phases importantes d'accumulations de loess sont connues pour le dernier Âge de Glace : entre -70.000 et -60.000 ans et entre -30.000 et -11.700 ans. Le loess visible dans la carrière du Romont provient principalement des dépôts de crue de la grande vallée du Fleuve Manche, mais aussi notamment de la vallée de la Meuse. Deux retombées de poussière volcanique (ou téphra) s'y sont intercalées



### Sol 1

#### Sol actuel

- Développé au cours des 11.700 dernières années sous un climat identique au nôtre.
- Associé à une forêt d'arbres feuillus quasi généralisée jusqu'aux grands défrichements opérés par les humains.

### Sol 2

#### Horizon à langues

- Loess enrichi en humus provenant d'une végétation steppique.
- Formé et déformé par les cycles de gel-dégel intenses (interstade) pendant l'Âge de Glace autour de -23.500 ans.

### P.v. 1

#### Poussière volcanique

- Fin lit de poussière volcanique connu sous le nom de Téphra d'Eltville datant de -24.300 ans.
- Provenance : volcan de l'Eifel oriental.

### Sol 3

#### Sol des Vaux

- Légèrement brun rougeâtre développé en contexte plus boréal datant de -40 000 ans..
- Surmontant une importante phase d'érosion tronquant notamment les sols 4 et 5.

### Sol 4

#### Sol de Kincamp

- Petit horizon humifère complexe, avec traces d'enracinement d'une végétation herbacée.
- Interstade enregistré autour de -73.000 ans.

### Sol 5

#### Sol de Maplaquet Vers -77.000 ans

- Même type que le Sol des Vaux.
- Dépôt d'un épais paquet de limons lités lors du remaniement par ruissellement de dépôts plus anciens situés plus haut sur le versant de l'ancienne colline du Romont.

### Sol 6

#### Complexe humifère de Remicourt

- Épais paquet (environ 50 cm) de limons humifères brun noir résultant principalement du développement de sols steppiques sur le loess.

### P.v.2

#### Poussière volcanique

- Moitié supérieure du Sol 6 contenant de la poussière volcanique, portant le nom de Téphra de Rocourt et invisible à l'œil nu.
- Provenance : volcan de l'Eifel occidental actif il y a environ 80.000 ans.

### Sol 7

#### Pédocomplexe de Rocourt

- Complexe composé de plusieurs sols.
- Enregistrement de l'optimum climatique du dernier interglaciaire suivi de la tendance progressive à la dégradation climatique vers le début de la dernière glaciation.

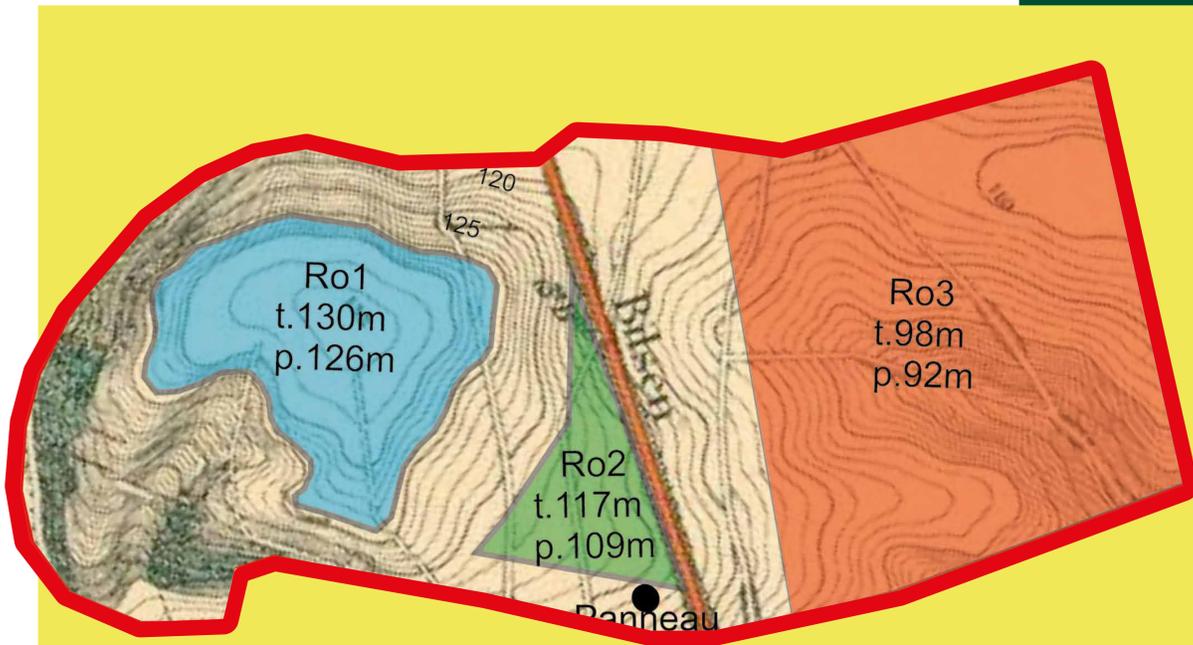
### Sol 8

#### Sol de climat rigoureux à permafrost

- Ce type de sol est également appelé Gley de toundra ou Cryosol.



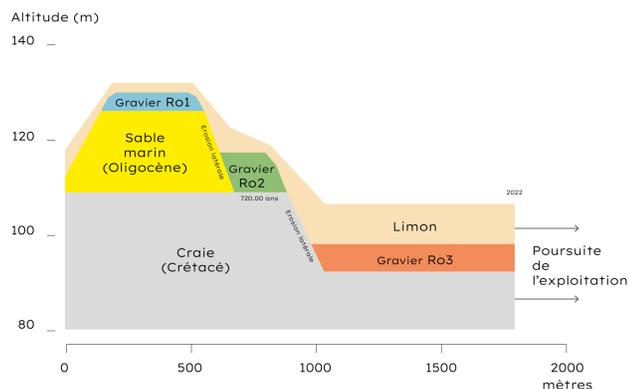
# Du gravier mosan au Romont



Sur le front de taille, la couche de couleur rouille d'environ 5 m d'épaisseur qui repose sur la craie blanche est un gravier dont le plancher est à 92 m d'altitude et le toit à 98 m (Romont 3 ou Ro3).

La plupart des galets consistent en éclats de roches très dures (quartzite, phyllade, quartz) et très anciennes qui affleurent essentiellement en Haute Belgique. C'est donc bien la Meuse qui les a apportés et c'est dans le lit de la rivière qu'ils ont subi l'usure qui les a arrondis.

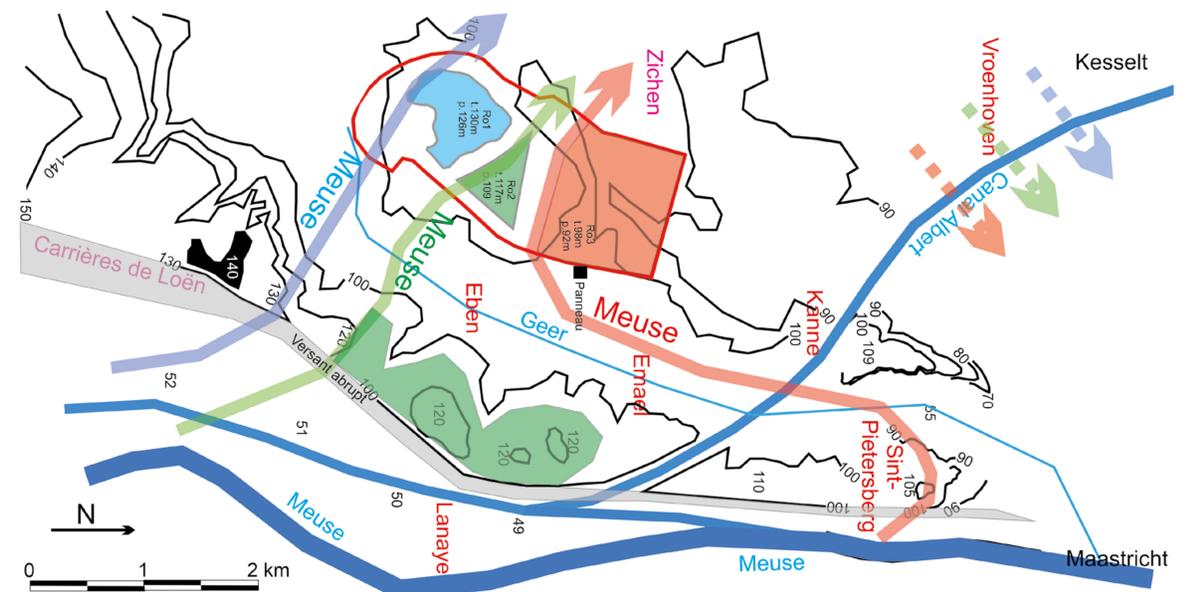
Deux autres nappes de gravier mosan ont été enlevées pour extraire la craie : Romont 1 (Ro1) et Romont 2 (Ro2).



L'altitude de leur plancher (p.) et de leur toit (t.) montre que ces nappes étaient plus élevées que la nappe Ro3 et que les trois étaient disposées en gradins en conséquence de l'incision de la Meuse au fil du temps. Les talus qui séparent les nappes ont été formés par l'érosion latérale de la rivière. On notera que le gravier de Ro2 a fait l'objet d'une datation de 720.000 ans.

## Chemin d'accès de la Meuse vers le Romont

Comment la Meuse est-elle arrivée au Romont lorsqu'on sait que sa vallée est actuellement au-delà de la colline de la Montagne Saint-Pierre qui sépare les vallées du Geer et de la Meuse (interfluve) et qu'elle est orientée du sud vers le nord ?



Arrivée de la Meuse en Romont 1 via n'importe quelle partie de la Montagne Saint-Pierre dont l'altitude est inférieure à 126 m en évitant une nappe de gravier conservée au sommet de la carrière de Loën (petit plateau culminant à 140 m d'altitude). Tracé perdu dans le Limbourg et retrouvé dans la région de Valkenburg.

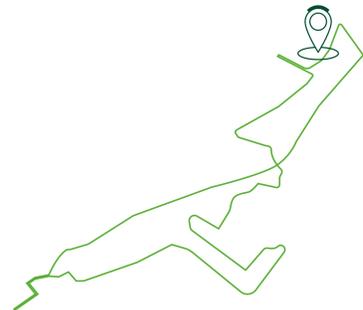


Terrasse fluviale présente sous le limon en Romont 2 et dans la zone de la Montagne Saint-Pierre où le sommet est proche de 120 m d'altitude. Trace de la terrasse perdue dans le Limbourg mais largement étalée sur le Plateau de Campine.



En Romont 3, contournement de l'interfluve Geer-Meuse par Sint Pietersberg/Maastricht (altitude 100 m >> altitude supérieure des nappes de gravier depuis Loën). Méandre développé paradoxalement à contresens de l'écoulement général vers le nord. Autres méandres dessinés par la Meuse à l'aplomb du Canal Albert et de la région de Lanaken avant de rejoindre la vallée actuelle au nord de Maastricht.





# Prairie réhabilitée

Au Romont, dans la période de l'après-guerre, subsistait encore une surface conséquente de prairies et de vergers hautes-tiges. Ces éléments, de grand intérêt biologique, ont ensuite pratiquement tous disparus au profit d'une activité agricole plus intensive et productive.

Une prairie, encore riche en plantes à fleurs typiques de milieux pauvres, subsistait au sein du périmètre autorisé de la carrière.

L'idée, encouragée par des biologistes et des administrations, a été de la restaurer et de la protéger afin de créer un habitat propice au développement

de la biodiversité spécifique à ce type de milieu. Pour ce faire, le personnel d'Heidelberg Materials, sous le couvert de conseils de naturalistes avisés, a mis en place différentes actions pour la protéger :

- La terre de surface a été raclée et réétalée avant le printemps 2022 sur un plateau spécialement constitué pour la recevoir.
- La banque de graines, les mousses et la faune du sol sont ainsi appelés à reconstituer sa diversité.
- Un apport de foins issus d'une réserve naturelle riche notamment en Orchidées de prairies de fauche a été ajouté.

Aujourd'hui, cet espace accueille de nouvelles espèces et son développement présage une belle évolution. Si les conditions climatiques sont favorables, de nouvelles espèces pionnières devraient voir le jour dans les années à venir.



Prairie décapée pour prendre la terre

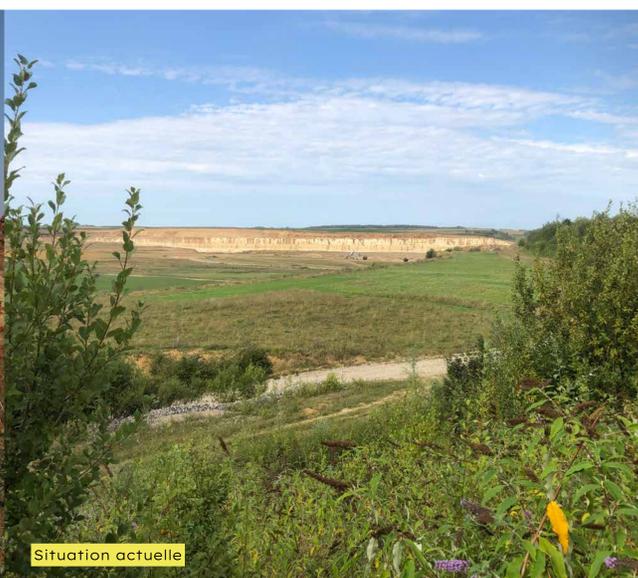


Plateau avant étalage des terres

© Sky 4



Prairie réhabilitée après étalage des terres



Situation actuelle

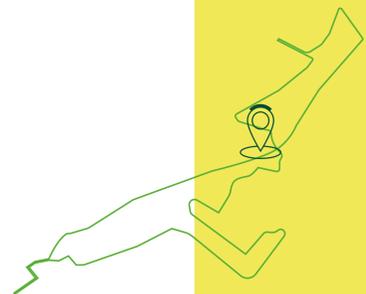


Zoom sur une partie de la prairie réhabilitée



Prairie de fauche au Romont à un stade définitif





# Les mares et points d'eau

La carrière compte de nombreuses petites zones humides. S'agissant de grandes flaques sur les paliers d'exploitation ou sur la zone agricole, jusqu'au milieu aquatiques beaucoup plus aboutis, ces réserves d'eau sont propices au développement d'une faune et d'une flore spécifiques.



La prolifération des espèces s'explique, entre autres, par la forte battance des niveaux d'eau, à l'instar des phénomènes qui se produisaient autrefois sur les bords de nos grands cours d'eau.

Des initiatives ont également été prises au sein de la carrière par le creusement de mares sur les friches en collaboration avec Natagriwal et les fonds du Plan Wallon de Développement Rural (PWDR).

Aujourd'hui reconnus pour leur grande importance écologique, ces milieux sont respectés au sein de la carrière.



**Parmi les espèces aquatiques des milieux pionniers on retrouve notamment :**



Algues Chara



Becasseau variable



Lestes barbarus



Gnaphalium uligin



Crapaud calamite



Ponte de calamite



Anax impéreur



Agrion nain

